Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260416-2026DELIB41-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 16 AVRIL 2026

Nombre de conseillers en exercice :		27
Nombre de conseillers présents à la séance :		25
Nombre de conseillers absents :		2
Nombre de conseillers ayant donné procuration :		2
Nombre de votants :		27
Date de la convocation	: 10 avril 2026	
Date d'affichage	: 10 avril 2026	

L'an deux mille vingt-six, le seize avril, à vingt heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur HERVÉ Gildas, Maire.

Présents : HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, PICART Olivier, KERTUDO Maryline, BONIZEC Christel, ESNEU Pacal, L'HOSTIS Florence, MARTIN Sébastien, HUET Edith, LE GALL Pascal, BRIER Sandrine, LEBOURG Alexis, CRENN Méghane, GUEVELOU Laurent, LE BALCH Élise, LE POUL Christian, CHARLIER Claire, GEFFROY Séverine, CLECH Vincent, HADJADJE Valérie, LE GALL Maël, BICZO Sylviane, BODEVEUR David, NICOL Marie-Noëlle

Absents : LE MIGNOT Daniel, TROGOFF Olivier

Procurations : LE MIGNOT Daniel à HERVÉ Gildas, TROGOFF Olivier à BONIZEC Christel

Secrétaire de séance : KERTUDO Maryline

N°2026/41

Institutions et vie politique

Composition et désignation des représentants au sein des commissions municipales

---

L'article L2121-22 du CGCT permet au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux. Ces commissions municipales peuvent être formées au cours de chaque séance du conseil municipal ou avoir un caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès le début du mandat du conseil (circulaire n°COTB2005924C du 20 mai 2020).

Monsieur le Maire propose de créer 8 commissions municipales :

- Finances
- Travaux et urbanisme
- Affaires sociales
- Sport et vie associative
- Affaires scolaires

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260416-2026DELIB41-DE

- Culture, communication & animation
- Citoyenneté et Armoripark
- Développement durable et numérique

Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission. Aussi, il est proposé de fixer ce nombre à 7, hormis pour la commission « Finances » pour laquelle il est proposé une composition de 6 membres. Le maire étant le président de droit de chaque commission, chaque commission sera représentée par des vice-présidents (es).

Dans les communes de plus de 1000 habitants, la composition des différentes commissions, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale (art. L 2121-22 du CGCT).

La loi ne fixant pas de méthode particulière pour la répartition des sièges de chaque commission, le conseil municipal doit s'efforcer de rechercher la pondération qui reflète le plus fidèlement la composition politique de l'assemblée, chacune des tendances représentées en son sein devant disposer au moins d'un représentant (circulaire n°COTB2005924C du 20 mai 2020).

Aussi, il est proposé au conseil municipal, la composition comme suit :

- 6 membres de la liste de Gildas HERVÉ, « Bégard Il est temps »
- 1 membre de la liste de Vincent CLECH, « BEAR Bâtir Ensemble un Avenir Responsable »

Pour la commission « Finances », il est proposé la composition comme suit :

- 5 membres de la liste de Gildas HERVÉ, « Bégard Il est temps »
- 1 membre de la liste de Vincent CLECH, « BEAR Bâtir Ensemble un Avenir Responsable »

Conformément à l'article L2121-21 du CGCT, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de ne pas procéder au scrutin secret pour la nomination des membres appelés à siéger au sein de chaque commission.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec :

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260416-2026DELIB41-DE

Nombre de suffrages exprimés :	*27*
Votes Pour :	*27*
Votes Contre :	*0*
Abstention :	*0*

FIXE à 6 le nombre de membres siégeant dans la commission :

- Finances

FIXE à 7 le nombre de membres siégeant dans les commissions :

- Travaux et urbanisme
- Affaires sociales
- Sport et vie associative
- Affaires scolaires
- Culture, communication & animation
- Citoyenneté et Armoripark
- Développement durable et numérique

DECIDE de procéder au scrutin public pour la nomination des membres appelés à siéger au sein de chaque commission.

ELIT les Vice-présidents et les membres aux commissions municipales suivantes :

COMMISSION « FINANCES »	
Vice-présidence	**KERTUDO Maryline**
Membres de la commission :	ESNEU Pascal
	LE POUL Christian
	LE GALL Pascal
	TOUDIC Marie-Evelyne
	CLECH Vincent

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260416-2026DELIB41-DE

COMMISSION « TRAVAUX ET URBANISME »	
Vice-président	**PICART Olivier**
Membres de la commission :	GUEVELOU Laurent
	HUET Edith
	L'HOSTIS Florence
	TOUDIC Marie-Evelyne
	LEBOURG Alexis
	LE GALL Maël

COMMISSION « AFFAIRES SOCIALES »	
Vice-présidente	**BRIAND Sandrine**
Conseillère déléguée	*HUET Edith*
Membres de la commission :	CRENN Méghane
	LE BALCH Élise
	TROGOFF Olivier
	LE POUL Christian
	HADJADJE Valérie

COMMISSION « SPORT ET VIE ASSOCIATIVE »	
Vice-président	**LE MIGNOT Daniel**
Membres de la commission :	ESNEU Pascal
	MARTIN Sébastien
	BONIZEC Christel
	LEBOURG Alexis
	CRENN Méghane
	NICOL Marie-Noëlle

COMMISSION « AFFAIRES SCOLAIRES »	
Vice-présidente	**TOUDIC Marie-Evelyne**
Conseiller délégué	*MARTIN Sébastien*
Membres de la commission :	LE MIGNOT Daniel
	PICART Olivier
	KERTUDO Maryline
	GEFFROY Séverine
	BICZO Sylviane

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260416-2026DELIB41-DE

COMMISSION « CULTURE, COMMUNICATION ET ANIMATION »	
Vice-présidente	**BONIZEC Christel**
Membres de la commission :	LE BALCH Élise
	HUET Edith
	BRIER Sandrine
	CHARLIER Claire
	LE POUL Christian
	HADJADJE Valérie

COMMISSION « CITOYENNETÉ & ARMORIPARK »	
Vice-président	**ESNEU Pascal**
Membres de la commission :	CHARLIER Claire
	L'HOSTIS Florence
	BRIER Sandrine
	CRENN Méghane
	LE POUL Christian
	BODEVEUR David

COMMISSION « DÉVELOPPEMENT DURABLE & NUMÉRIQUE »	
Vice-président	**LE GALL Pascal**
Conseillère déléguée	*Florence L'HOSTIS*
Membres de la commission :	GUEVELOU Laurent
	HUET Edith
	TROGOFF Olivier
	GEFFROY Séverine
	LE GALL Maël

DIT que le Maire est le président de droit de toutes les commissions ;

DIT qu'en cas d'impossibilités ponctuelles, chaque délégué a la possibilité de se faire remplacer par l'élu de son choix ;

DIT que le Président et les Vice-présidents des commissions pourront à leur convenance, soit à leur initiative, soit sur demande (écrite) particulière associer les personnes ou experts qu'ils jugeront utiles aux travaux de certaines réunions.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Gildas HERVÉ

MAIRIE DE BÉGARD 22140 (Côtes-d'Armor)

La secrétaire de séance,
Maryline KERTUDO

MAIRIE DE BÉGARD 22140 (Côtes-d'Armor)

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260416-2026DELIB41-DE